

**Conseil économique et social**

Distr : générale
4 août 2026

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Commission africaine de statistique
Dixième session

Addis-Abeba (hybride), 21-23 octobre 2026

Point 3 de l'ordre du jour provisoire**

Programme de statistique de la Commission
économique pour l'Afrique : questions statutaires

Rapport d'activité sur la mise en œuvre du plan statistique à moyen terme du Centre africain pour la statistique pour la période 2025-2027

I. Introduction

1. Le présent rapport rend compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan statistique à moyen terme du Centre africain pour la statistique pour la période 2025-2027, en s'attachant tout spécialement aux réalisations, aux difficultés rencontrées et aux enseignements tirés durant la période 2025-2026. Il évalue les progrès accomplis par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) dans l'accomplissement de son mandat stratégique pour améliorer la production, la diffusion et l'utilisation de données, de statistiques et d'information géospatiale crédibles en Afrique.

2. Le plan statistique à moyen terme, approuvé par la Commission africaine de statistique à sa neuvième session, qui s'est tenue en 2024, a été élaboré pour guider les travaux de la CEA dans le domaine des données et des statistiques en Afrique durant la période 2025-2027. Ce plan s'appuie sur la feuille de route pour la transformation et la modernisation des statistiques officielles en Afrique entre 2023 et 2030 et est aligné sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 : « L'Afrique que nous voulons », de l'Union africaine. Il répond à la pénurie persistante de données et de statistiques accessibles et de qualité, qui limite l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et empêche le continent d'atteindre ses objectifs prioritaires de développement.

3. À la suite de la présente introduction, on trouvera à la section II une vue d'ensemble du cadre stratégique du plan ainsi que les résultats attendus au titre de ses trois composantes. La section III examine les conséquences de l'initiative ONU80 pour l'orientation stratégique du Centre africain pour la statistique et pour la pertinence des plans à moyen terme en tant qu'instruments de planification stratégique. La section IV contient une évaluation des progrès réalisés au regard des résultats attendus au titre des trois composantes du plan et présente les principaux produits et résultats par domaine d'activité statistique. Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du plan et les enseignements tirés de la mise en œuvre sont décrits à la section V. La

* Nouveau tirage pour raisons techniques (21 septembre 2026).

** E/ECA/STATCOM/10/2026/1.



section VI contient une analyse de l'alignement du plan avec le plan-programme et le cycle budgétaire de la CEA. La section VII présente les points à examiner par la Commission africaine de statistique en ce qui concerne la planification à moyen terme et les nouvelles priorités pour le développement de la statistique.

4. Le présent rapport est soumis à la Commission africaine de statistique pour rendre compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan, servir de base à tout ajustement stratégique qui pourrait s'avérer nécessaire et soutenir la mobilisation de ressources en vue de la poursuite de la transformation et de la modernisation des statistiques officielles en Afrique.

II. Présentation générale du plan statistique à moyen terme

5. Le plan statistique à moyen terme pour la période 2025-2027 a pour objet de guider la CEA dans ses travaux dans le domaine des données et des statistiques en Afrique pendant cette période de trois ans. Il a été élaboré en vue de réaffirmer l'engagement de la CEA envers le Programme 2030 et l'Agenda 2063, tout en tirant les enseignements des initiatives de développement de la statistique sur le continent lancées par le passé. Ce plan s'appuie sur ces initiatives en soutenant la transformation et la modernisation des statistiques officielles afin de répondre au besoin croissant de données pour la planification du développement et l'élaboration des politiques.

A. Objectif stratégique et principes directeurs

6. L'objectif principal du plan est de renforcer la production, la diffusion et l'utilisation de données, de statistiques et d'information géospatiale crédibles aux niveaux national, régional et mondial aux fins de l'élaboration de politiques et de la prise de décisions fondées sur des données probantes. Pour atteindre cet objectif, le plan repose sur trois piliers stratégiques :

- a) Des processus solides au niveau des pays pour garantir une production et une diffusion systématiques, fiables et efficaces des données ;
- b) La modernisation et la transformation des systèmes statistiques grâce à l'adoption de technologies et de méthodologies innovantes ;
- c) Une culture, une gouvernance et une politique solides de données visant à promouvoir l'utilisation efficace des statistiques dans la prise de décisions.

7. Ce plan est conforme au mandat de la CEA et vise à promouvoir le développement économique et social de ses membres, favoriser l'intégration intrarégionale et encourager la coopération internationale au service du développement de l'Afrique. Il se fonde sur les trois fonctions stratégiques de base de la CEA (fonction d'organisation de réunion, fonction de groupe de réflexion et fonction opérationnelle) et tient compte des enseignements tirés de la lutte contre la pandémie de COVID-19, dont la nécessité d'adopter des approches robustes et coordonnées afin de mettre en place des systèmes statistiques flexibles et résilients. La mise en œuvre du plan s'articule autour de trois composantes :

Composante 1 : les systèmes statistiques nationaux améliorent leur capacité à exploiter les possibilités offertes par l'ère numérique

8. Dans le cadre de la composante 1, l'accent est mis sur le renforcement de la capacité des systèmes statistiques nationaux à exploiter les possibilités offertes par l'ère numérique. Il faut notamment pour cela mettre à jour les connaissances et compétences des systèmes statistiques nationaux pour qu'ils

puissent utiliser les méthodes, technologies et normes les plus récentes dans leurs activités statistiques. Parmi les principaux résultats attendus, on citera des organisations du système statistique national qui comprennent les méthodologies et technologies les plus récentes en matière de production et de diffusion de statistiques ; des recherches et des travaux techniques pour le développement de la statistique ; des systèmes statistiques nationaux qui favorisent une culture de l'apprentissage permanent ; des programmes de développement innovants à l'intention des jeunes statisticiens et statisticiennes ; et de solides partenariats d'apprentissage avec des organisations panafricaines, des établissements de formation et le secteur privé.

Composante 2 : la production et la diffusion des données et statistiques sont transformées et modernisées pour s'assurer que les besoins des utilisateurs sont pris en compte comme il convient

9. Dans le cadre de la composante 2, l'accent est mis sur la transformation et la modernisation de la production et de la diffusion des données pour répondre aux besoins des utilisateurs. Les principaux résultats attendus sont de plusieurs sortes : des stratégies nationales de développement de la statistique qui intègrent la feuille de route pour la transformation et la modernisation des statistiques officielles en Afrique ; des cadres juridiques génériques des statistiques officielles replacés dans leur contexte ; des lois sur les statistiques modernes ; des systèmes statistiques nationaux qui mettent en œuvre les normes et recommandations internationales ; des infrastructures adaptées au sein des systèmes statistiques nationaux permettant le bon déroulement des activités statistiques ; l'utilisation de nouvelles technologies et méthodologies pour la production et la diffusion de statistiques ; un appui financier renforcé et stabilisé en faveur des systèmes statistiques ; une mise en œuvre plus efficace de systèmes et processus de données robustes ; un leadership transformateur des systèmes statistiques nationaux ; des stratégies d'atténuation des risques en cas de défaillances technologiques ; des cadres nationaux d'assurance de la qualité ; et des décisions stratégiques sur la transition numérique et l'intégration des systèmes statistiques au niveau des pays.

Composante 3 : les membres de la CEA utilisent de plus en plus les statistiques officielles pour élaborer des politiques et prendre des décisions

10. Dans le cadre de la composante 3, l'accent est mis sur l'utilisation efficace des données et statistiques pour prendre des décisions fondées sur des données probantes, en insistant particulièrement sur l'amélioration de la diffusion des données et l'exploitation des possibilités offertes par le développement numérique. Parmi les principaux résultats attendus, il convient de mentionner : les nouvelles technologies et techniques permettant d'utiliser et de diffuser les données et les statistiques ; la mise en place d'infrastructures de données et de technologies adaptées dans les pays ; l'amélioration de l'aptitude des décideurs à exploiter et à traiter les données ; la solidité de la communication et des partenariats avec les utilisateurs de données et les pays ; l'adoption de plans ou stratégies de mobilisation des utilisateurs ; l'utilisation de plateformes de diffusion des données modernes et faciles d'accès ; enfin, l'élaboration d'approches modernes de diffusion.

11. Le plan statistique à moyen terme présente également un ensemble complet d'activités visant à atteindre les résultats attendus ci-dessus. Ces activités servent principalement de point de départ à l'évaluation des progrès de la mise en œuvre du plan.

B. Hypothèses, mobilisation des parties prenantes et besoin de ressources supplémentaires

12. La bonne exécution du plan repose sur les hypothèses suivantes : un réseautage proactif entre les parties prenantes ; un environnement propice à l'innovation ; un transfert de connaissances entre pairs ; des ressources financières suffisantes ; une large mobilisation des parties prenantes ; et des ressources humaines adéquates. Pour répondre aux besoins, il sera nécessaire de dialoguer avec diverses parties prenantes, y compris les décideurs, les médias, la communauté de la science des données, les producteurs de données, le secteur privé, les communautés économiques régionales, la société civile, le milieu universitaire et les institutions panafricaines, telles que l'Institut de statistique de l'Union africaine et la Banque africaine de développement.

13. La CEA allouera des ressources de son budget ordinaire annuel aux réunions du groupe d'experts, aux services de conseil et aux missions d'assistance technique. Des ressources supplémentaires seront toutefois nécessaires pour assurer la mise en œuvre intégrale du plan. La CEA collaborera avec des partenaires, notamment la Commission de l'Union africaine et la Banque africaine de développement, afin de mobiliser des ressources extrabudgétaires et de créer des synergies, y compris dans le cadre d'accords de partage des coûts, pour soutenir la transformation et la modernisation des systèmes statistiques.

III. La réforme des Nations Unies et ses conséquences pour la mise en œuvre du plan statistique à moyen terme

A. Réforme des Nations Unies : justification et objectifs

14. En mars 2025, le Secrétaire général a lancé l'Initiative ONU80, une réforme mûrement réfléchie à l'échelle du système des Nations Unies visant à marquer le quatre-vingtième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Cette Initiative a été lancée dans un contexte marqué par de profondes divisions géopolitiques, une forte contraction des ressources disponibles pour le multilatéralisme et un écart grandissant entre ce que l'on attend du système des Nations Unies et les ressources dont il dispose. Entre 2024 et 2025, l'aide internationale totale a reculé de 23 %, soit la plus forte baisse jamais enregistrée, tandis que les contributions aux ressources de base versées au système des Nations Unies par les membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques ont chuté de 27 %. Le but de cette Initiative n'est pas de réduire les coûts ni de mener une politique d'austérité en tant que telle, mais, comme l'a déclaré le Secrétaire général, de parvenir à un changement de paradigme dans la manière dont le système des Nations Unies organise son action et collabore pour accroître son efficacité.

15. L'Initiative s'articule autour de trois axes de travail qui se renforcent mutuellement et qui, ensemble, couvrent la totalité du cycle de vie du mandat, depuis sa création et sa dotation en ressources jusqu'à sa mise en œuvre, son impact et son réexamen :

a) Le changement commence au centre : la réforme débute au sein du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies avec des mesures visant à simplifier les procédures administratives, à regrouper les services d'appui, à réduire les doublons, à améliorer la gestion des ressources et à délocaliser des fonctions selon qu'il conviendra ;

b) La discipline du mandat renforce la bonne gestion : les États membres et le Secrétariat disposent désormais de nouveaux outils pour gérer les mandats de manière plus cohérente tout au long de leur cycle de vie, ce qui permet aux États membres de mieux comprendre comment les mandats sont créés, dotés de ressources, mis en œuvre, font l'objet de rapports et sont réexaminés ;

c) Les modalités de mise en œuvre à l'échelle du système doivent répondre aux besoins d'aujourd'hui : il est envisagé de modifier les dispositifs nationaux et régionaux, de renforcer les services partagés, les plateformes technologiques et les plateformes de données et de procéder à la fusion, au regroupement ou à la transition de certaines entités des Nations Unies, afin d'aligner plus étroitement les structures institutionnelles sur les mandats et les moyens actuels.

16. Pour les entités du système des Nations Unies, y compris les commissions régionales, les conséquences concrètes des axes de travail 1 et 3 sont notamment la réduction des effectifs et des budgets et l'espoir que les structures restantes soient réorganisées de manière à clarifier les mandats, à réduire la fragmentation et à mettre davantage l'accent sur des résultats mesurables et l'impact stratégique.

B. Impact de l'Initiative ONU80 sur le Centre africain pour la statistique

17. Le Centre africain pour la statistique n'a pas été épargné par la réorganisation en cours à l'échelle du système. Dans le cadre des ajustements budgétaires et des ajustements d'effectifs liés à l'Initiative ONU80, le Centre a dû absorber des réductions tant en termes de ressources humaines que financières pendant la mise en œuvre du plan statistique à moyen terme. Toutefois, plutôt que de laisser ces contraintes compromettre les fonctions établies, la direction du Centre considère la situation actuelle comme une occasion unique et, à bien des égards, sans précédent, de réorganiser le Centre conformément à sa vision et à sa mission, ainsi qu'aux nouvelles tendances qui se dégagent des données et des statistiques pour le développement.

18. Le résultat le plus visible de ce processus est le regroupement des quatre services fonctionnels du Centre en trois sections interdépendantes relevant du Bureau du directeur :

a) La Section des capacités en matière de données et des connaissances géospatiales, qui est chargée des systèmes de données et de la gouvernance, de l'analyse des données et de l'innovation ainsi que des infrastructures intégrées de connaissances géospatiales ;

b) La Section de la production, des méthodes et de la recherche en matière statistique, qui est chargée des produits et méthodes statistiques, des normes professionnelles, ainsi que de la recherche et de l'innovation en matière statistique ;

c) La Section de la coordination, des partenariats et de la sensibilisation en matière de politiques, qui est chargée de l'harmonisation, de la coordination et de l'orientation technique des stratégies nationales et régionales, ainsi que des partenariats, des activités de mobilisation et de l'information stratégique.

19. Ce regroupement se fonde sur six engagements :

a) Mieux harmoniser les activités du Centre africain pour la statistique avec le mandat de la CEA, le Programme 2030, l'Agenda 2063, l'Initiative ONU80 et le plan d'action ONU 2.0 ;

b) Réduire les chevauchements et la fragmentation en mettant en place des sections soudées avec des rôles et des chaînes de responsabilité clairement définis ;

c) Renforcer la capacité du Centre à s'adapter aux nouvelles tendances et technologies qui se dégagent des données ;

d) Mettre l'accent du Centre non plus sur les produits, mais sur les résultats et les impacts stratégiques ;

e) Renforcer la collaboration avec les membres de la CEA, les organisations régionales, les milieux universitaires et les spécialistes des données dans le secteur privé ;

f) Répondre plus efficacement aux besoins actuels et émergents des membres de la CEA en matière de données et de statistiques.

20. Des groupes de travail thématiques couvrant les trois sections sont également en cours de création. Ils seront chargés d'aborder les fonctions transversales liées à la production de données et de statistiques, au renforcement des capacités, à la recherche et à l'information, qui ne relèvent pas clairement de la compétence d'une seule section.

21. Conformément à la proposition de dotation en effectifs approuvée, le Centre réorganisé comprend 36 postes répartis entre les trois sections. La réduction des effectifs est en parfaite adéquation avec les changements plus généraux prévus par l'Initiative ONU80 et signifie que le Centre devra s'acquitter de son mandat, y compris l'exécution du plan statistique à moyen terme, avec un effectif réduit et réorganisé par rapport à celui qui était en place lorsque ce plan a été approuvé par la Commission africaine de statistique en novembre 2024.

C. Pertinence des plans à moyen terme en tant qu'instruments de planification stratégique pour le Centre africain pour la statistique

22. Les plans à moyen terme sont des instruments de planification stratégique utiles pour le Centre, car ils sont négociés avec la Commission africaine de statistique, qui dispose d'un mandat spécialisé dans le domaine de la statistique, et approuvés directement par celle-ci. Un horizon de planification de trois ans ou plus tient également compte du temps nécessaire à la recherche statistique, à la mise au point de solutions statistiques et au renforcement des capacités. Par exemple, le renforcement des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et statistiques de l'état civil, le passage à de nouvelles versions du Système de comptabilité nationale, ainsi que la préparation et la réalisation des recensements de la population et des logements, qui ont généralement lieu tous les dix ans, ne s'inscrivent pas naturellement dans des cycles de planification de deux ans. Un plan à moyen terme spécifique permet donc au Centre africain pour la statistique d'échelonner ses travaux de manière cohérente plutôt que de redéfinir son orientation stratégique à chaque cycle budgétaire. La planification à moyen terme facilite également l'alignement sur les instruments continentaux pluriannuels, notamment l'Agenda 2063, la Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique pour la période 2017-2026 et la feuille de route pour la transformation et la modernisation des statistiques officielles en Afrique entre 2023 et 2030. Elle permet au Centre de garder trace de sa contribution à ces instruments et offre aux partenaires de développement un cadre stratégique approuvé par la Commission de statistique, autour duquel des ressources peuvent être mobilisées.

IV. Progrès des résultats attendus du plan

A. État d'avancement de la mise en place des résultats attendus dans le cadre du plan statistique à moyen terme en 2025-2026

23. Les tableaux 1 à 3 donnent un aperçu de l'état d'avancement de la mise en place des résultats attendus au titre des trois composantes du plan statistique à moyen terme depuis janvier 2025. Une estimation du taux d'achèvement et de l'état d'avancement de chaque résultat attendu est indiquée, ainsi qu'une estimation du taux global d'achèvement pour chaque composante. Bien que ces estimations ne doivent pas être considérées comme des indicateurs de performance vérifiés ou approuvés, elles montrent que, dans l'ensemble, des progrès constants et généralisés ont été accomplis.

Tableau 1

État d'avancement des résultats attendus au titre de la composante 1 : les systèmes statistiques nationaux améliorent leur capacité à exploiter les possibilités offertes par l'ère numérique

Résultat attendu	Estimation du taux d'achèvement (en pourcentage)	Statut ^a
Des organisations du système statistique national qui comprennent les méthodologies et technologies les plus récentes en matière de production et de diffusion de statistiques	55	En cours
Des recherches et des travaux techniques pour le développement de la statistique ;	55	En cours
Des systèmes nationaux de statistiques qui favorisent une culture de l'apprentissage permanent	45	En cours
Des programmes de développement innovants pour les jeunes statisticiens et statisticiennes	55	En cours
De solides partenariats d'apprentissage avec des organisations panafricaines, des établissements de formation et le secteur privé	65	Progrès considérables
Estimation du taux global d'achèvement pour la composante 1 (cinq résultats attendus) : 55 %		

Sources : Auteur, sur la base des données figurant dans divers rapports internes sur l'application du principe de responsabilité, des notes à l'usage des ambassadeurs sur les réalisations du Centre africain pour la statistique et des rapports sur le renforcement des capacités statistiques.

^a N'a pas encore véritablement commencé = taux d'achèvement inférieur à 20 % (rose) ; stade précoce = taux d'achèvement compris entre 20 et 39 % (orange) ; en cours = taux d'achèvement compris entre 40 et 59 % (jaune) ; progrès considérables = taux d'achèvement compris entre 60 et 79 % (vert).

Tableau 2

État d'avancement des résultats attendus au titre de la composante 2 : la production et la diffusion des données et des statistiques sont transformées et modernisées pour s'assurer que les besoins des utilisateurs sont pris en compte comme il convient

Résultat attendu	Estimation du taux d'achèvement (en pourcentage)	Statut ^a
Des stratégies nationales de développement de la statistique qui intègrent la feuille de route pour la transformation et la modernisation des statistiques officielles en Afrique	30	Stade précoce
Des cadres juridiques génériques sur les statistiques officielles sont replacés dans leur contexte	20	Stade précoce
Des lois modernes sur les statistiques	30	Stade précoce
Des systèmes statistiques nationaux qui mettent en œuvre les normes et recommandations internationales	40	En cours
Des infrastructures adaptées au sein des systèmes statistiques nationaux pour assurer le déroulement des activités statistiques	35	Stade précoce
Des nouvelles technologies et méthodologies de production et de diffusion statistiques sont utilisées par les acteurs des systèmes statistiques nationaux	45	En cours
Un appui financier en faveur des systèmes statistiques renforcé et stabilisé	15	N'a pas encore véritablement commencé
Une mise en œuvre plus efficace des systèmes et processus de données robustes par les systèmes statistiques nationaux	40	En cours
Des systèmes statistiques nationaux avec des leaders transformateurs	25	Stade précoce
Des stratégies d'atténuation des risques en cas de défaillances technologiques	5	N'a pas encore véritablement commencé
Des cadres nationaux d'assurance de la qualité pour permettre aux pays de surveiller et d'améliorer la qualité des données	35	Stade précoce
Des décisions stratégiques sur le niveau, le type et le calendrier de la transition numérique et l'intégration des systèmes statistiques au niveau des pays	40	En cours
Estimation du taux global d'achèvement pour la composante 2 (12 résultats attendus) : 30 %		

Sources : Auteur, sur la base des données figurant dans divers rapports internes sur l'application du principe de responsabilité, des notes à l'usage des ambassadeurs sur les réalisations du Centre africain pour la statistique et des rapports sur le renforcement des capacités statistiques.

^a N'a pas encore véritablement commencé = taux d'achèvement inférieur à 20 % (rose) ; stade précoce = taux d'achèvement compris entre 20 et 39 % (orange) ; en cours = taux d'achèvement compris entre 40 et 59 % (jaune) ; progrès considérables = taux d'achèvement compris entre 60 et 79 % (vert).

Tableau 3

État d'avancement des résultats attendus au titre de la composante 3 : les membres de la CEA utilisent de plus en plus les statistiques officielles pour l'élaboration des politiques et la prise de décisions

Résultat attendu	Estimation du taux d'achèvement (en pourcentage)	Statut ^a
Nouvelles technologies et techniques adoptées pour l'utilisation et la diffusion des données et des statistiques	55	En cours
Des infrastructures de données et de technologies adaptées dans les pays	35	Stade précoce
Une amélioration des connaissances des données parmi les décideurs	25	Stade précoce
Une communication et des partenariats solides avec les utilisateurs de données et les pays	55	En cours
Des plans ou stratégies de mobilisation des utilisateurs adoptés	20	Stade précoce
Des plateformes de diffusion de données modernes et faciles d'accès élaborées et régulièrement mises à jour	60	Progrès considérables
Des approches modernes de diffusion des données mises en place	50	En cours
Estimation du taux global d'achèvement pour la composante 1 (cinq résultats attendus) : 43 %		

Sources : Auteur, sur la base des données figurant dans divers rapports internes sur l'application du principe de responsabilité, des notes à l'usage des ambassadeurs sur les réalisations du Centre africain pour la statistique et des rapports sur le renforcement des capacités statistiques.

^a N'a pas encore véritablement commencé = taux d'achèvement inférieur à 20 % (rose) ; stade précoce = taux d'achèvement compris entre 20 et 39 % (orange) ; en cours = taux d'achèvement compris entre 40 et 59 % (jaune) ; progrès considérables = taux d'achèvement compris entre 60 et 79 % (vert).

B. Réalisations par domaine d'activité statistique

1. Renforcement de la gouvernance des données et des systèmes statistiques

24. Le Centre africain pour la statistique a aidé les pays à traduire la feuille de route pour la transformation et la modernisation des statistiques officielles en Afrique entre 2023 et 2030 en instruments juridiques, institutionnels et en instruments nationaux de planification au niveau national, ainsi qu'à jeter les bases de la gouvernance des données, y compris l'assurance de la qualité, l'éthique des données et les modalités de partage des données, indispensables à la mise en place de systèmes statistiques modernes.

Produits

25. Les produits obtenus au cours de la période considérée ont été les suivants :

- a) Un cadre national validé d'assurance de la qualité et un rapport de diagnostic pour le Togo ;
- b) Un rapport d'évaluation de la maturité des données pour le Soudan du Sud et un projet d'évaluation du système statistique national, qui ont contribué à l'élaboration de la deuxième stratégie nationale de développement de la statistique du pays ;
- c) Une révision de la législation statistique au Burundi, renforçant l'indépendance de l'Institut national de la statistique du Burundi ;

d) Un rapport d'examen à mi-parcours du Plan stratégique national des Seychelles pour les statistiques, 2023-2027, comprenant des recommandations relatives à la gouvernance ;

e) Un examen du programme de statistique appliquée à l'université de Juba.

Effets attendus et premiers résultats

26. Les effets attendus et les premiers résultats obtenus au cours de la période considérée ont été les suivants :

a) Le rapport de diagnostic validé pour le Togo contient une évaluation de la gouvernance du système statistique, à laquelle a été attribué un score de 42 %, ce qui constitue un état de référence mesurable en vue d'apporter des améliorations. Une feuille de route claire pour l'achèvement du cadre national d'assurance de la qualité a également été approuvée ;

b) L'évaluation de la maturité des données pour le Soudan du Sud fournit des données probantes qui serviraient à élaboration la deuxième stratégie nationale de développement de la statistique du pays et à la définition des priorités en matière de renforcement institutionnel ;

c) La législation révisée au Burundi renforce l'indépendance professionnelle et le mandat de l'Institut national de la statistique du Burundi ;

d) L'examen à mi-parcours du Plan stratégique national des Seychelles pour les statistiques 2023-2027 a confirmé le bien-fondé global du plan et a mis en évidence certaines lacunes de la gouvernance auxquelles il convient de remédier.

2. Statistiques économiques et agricoles

27. Les travaux sur les statistiques économiques ont porté principalement sur l'accompagnement des pays dans la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale 2008, le changement de base et la mise à jour des compilations du produit intérieur brut (PIB). Ils ont aussi été axés sur l'élaboration de tableaux des ressources et des emplois et de tableaux d'entrées-sorties destinés à l'évaluation des échanges intrarégionaux et des échanges de valeur ajoutée. Les travaux sur les statistiques agricoles ont porté principalement sur la promotion de l'utilisation des données d'observation de la Terre et des données administratives.

Produits

28. Les produits obtenus au cours de la période considérée ont été les suivants :

a) Des feuilles de route nationales validées et des évaluations diagnostiques en vue du changement de base du PIB en Érythrée et au Togo ;

b) Un système semi-automatisé permettant d'établir le tableau d'entrées-sorties du continent africain et les indicateurs d'échanges en valeur ajoutée, couvrant plus de 25 économies africaines ;

c) Des bulletins techniques, des études de cas sur les prévisions immédiates du PIB et des protocoles de moissonnage des données accessibles en ligne ont été diffusés auprès de plus de 1 000 parties prenantes par l'intermédiaire du Centre régional des Nations Unies pour les mégadonnées et la science des données en Afrique ;

d) Un bureau et un plan d'action 2026-2027 pour le Groupe technique spécialisé sur les infrastructures, les industries et le tourisme.

e) Un atelier de haut niveau sur le passage au Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale, septième édition et au Système de comptabilité nationale 2025, organisé conjointement par la CEA,

le Fonds monétaire international (FMI) et l'Institut statistique de l'Union africaine afin d'aider les États africains à se préparer à la mise en œuvre des normes statistiques macroéconomiques actualisées. Les participants à l'atelier ont évalué les besoins de préparation et de renforcement des capacités des États, défini les priorités et les ressources nécessaires et contribué à l'élaboration de stratégies de mise en œuvre.

Effets attendus et premiers résultats

29. Les effets attendus et les premiers résultats obtenus au cours de la période considérée ont été les suivants :

a) Plus de 15 pays ont bénéficié d'un soutien ciblé pour passer au Système de comptabilité nationale 2008, le Burkina Faso, la Guinée et la Sierra Leone s'étant mis en conformité avec ce système au cours de la période considérée ;

b) L'outil de calcul pour le tableau d'entrées-sorties du continent africain a permis aux pays participants de passer d'une analyse des échanges en valeur ajoutée, essentiellement manuelle et ponctuelle, à un processus semi-automatisé et reproductible. Les données provenant de plus de 20 pays ont été intégrées et des indicateurs des échanges en valeur ajoutée ont été calculés.

c) Le processus d'élaboration d'une stratégie portant sur le passage des pays africains au Système de comptabilité nationale 2025 a débuté. Par ailleurs, la Banque africaine de développement a lancé une évaluation de l'état de préparation des pays à intégrer le capital naturel dans leurs comptes nationaux et travaille en partenariat avec la CEA et l'Institut de statistique de l'Union africaine pour envisager l'élaboration de directives méthodologiques pratiques alignées sur le Système 2025.

3. Statistiques sociales et démographiques

30. Les travaux sur les statistiques sociales et démographiques ont favorisé la transition du papier au numérique pour les recensements de la population et des logements en prévision de la série de 2030 et ont renforcé les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et statistiques de l'état civil et les statistiques genrées, afin de soutenir l'élaboration de politiques inclusives et fondées sur des données probantes.

Produits

31. Les produits obtenus au cours de la période considérée ont été les suivants

a) Des tableaux de bord de surveillance du recensement et des systèmes numériques de collecte de données mis en place dans les pays qui mènent des projets pilotes ou se préparent en prévision de la série de 2030 ;

b) Un guide à l'intention des professionnels des systèmes numériques d'enregistrement des faits d'état civil et statistiques de l'état civil, cinq notes d'orientation et l'initiative africaine de ressources partagées pour les faits d'état civil et statistiques de l'état civil électroniques ;

c) Les lignes directrices relatives aux statistiques sur les migrations et les déplacements de population en Afrique, publiées par l'Institut de statistique de l'Union africaine en décembre 2025, auxquelles le Centre africain pour la statistique a contribué ;

d) Rapport 2025 sur les statistiques de l'état civil du Rwanda et premier rapport sur les statistiques de l'état civil de Zanzibar, en République-Unie de Tanzanie ;

e) Un plan d'action 2026-2028 sur les statistiques genrées pour le Burundi et un rapport d'analyse de la situation des femmes pour le Soudan du Sud.

Effets attendus et premiers résultats

32. Les effets attendus et les premiers résultats obtenus au cours de la période considérée ont été les suivants :

- a) Un certain nombre de pays, dont le Botswana et le Malawi, ont procédé à leurs premiers recensements agricoles ou recensements de la population entièrement numériques, ce qui a permis d'améliorer la fourniture en temps voulu et la qualité des données obtenues ;
- b) Les chercheurs participant à l'Initiative de formation à la recherche appliquée sur l'enregistrement des faits d'état civil et statistiques de l'état civil et aux évaluations des inégalités sont passés de l'analyse des données à la rédaction et à la soumission d'articles à des revues, contribuant à un réservoir croissant de compétences en matière de recherche sur l'enregistrement des faits d'état civil et statistiques de l'état civil en Afrique ;
- c) Les femmes représentaient plus d'un tiers des participants à l'atelier continental sur le recensement de la population et des logements, ce qui témoigne des efforts déployés pour promouvoir un renforcement des capacités inclusif.

4. Information géospatiale, intégration des données et statistiques environnementales

33. Les travaux sur l'information géospatiale ont principalement porté sur la mise en œuvre au niveau national du Cadre intégré des Nations Unies pour l'information géospatiale, sur la modernisation de l'infrastructure géodésique en Afrique et sur le renforcement des capacités techniques nécessaires à l'intégration des données d'observation de la Terre dans les statistiques officielles et la comptabilité environnementale.

Produits

34. Les produits ci-après obtenus au cours de la période considérée ont été les suivants :

- a) Des lignes directrices relatives à la pseudonymisation des coordonnées du système mondial de positionnement global ;
- b) Trois rapports phares du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale sur :
 - i) La gestion de l'information géospatiale par la Commission africaine de statistique et par le Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale ;
 - ii) Une intégration des données géospatiales et statistiques ;
 - iii) La disponibilité des ensembles de données géospatiales permettant de surveiller la réalisation des objectifs de développement durable ;
- c) Un plan d'action national validé pour la gestion intégrée de l'information géospatiale au Mali ;
- d) Un plan national d'action 2026-2031 pour l'application du Cadre intégré des Nations Unies pour l'information géospatiale en Érythrée ;
- e) La mise à jour et la validation des limites/divisions administratives de deuxième niveau pour le Mozambique.

Effets attendus et premiers résultats

35. Les effets attendus et les premiers résultats obtenus au cours de la période considérée ont été les suivants :

a) Les évaluations post-formation en Érythrée ont fait apparaître une augmentation moyenne de 56 % des compétences géospatiales des participants, ceux-ci mettant en pratique leurs acquis dans le cadre de projets concrets portant sur la surveillance des espèces envahissantes, l'analyse des sites de barrages et la modernisation des systèmes cadastraux ;

b) Au Mali, un avant-projet de plan d'action géospatial a donné lieu à un plan validé dans le cadre d'un processus de consultation inclusif multipartite ;

c) La coordination au niveau continental a été renforcée par l'intermédiaire du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, l'accent étant davantage mis, au niveau régional, sur l'intégration des données géospatiales dans les systèmes statistiques.

5. Innovation en matière de données, transition numérique et mégadonnées

36. Le Centre africain pour la statistique a encouragé et soutenu le développement des infrastructures numériques et des infrastructures de science des données pour permettre aux systèmes statistiques nationaux africains de recourir davantage à d'autres sources de données, à l'automatisation et à l'intelligence artificielle, tout en renforçant les compétences des statisticiens et statisticiennes dans le domaine de la science des données.

Produits

37. Le produit obtenu au cours de la période considérée a été le suivant :

La création à titre pilote d'un espace régional de données communes pour l'Afrique.

Effets attendus et premiers résultats

38. Les effets attendus et les premiers résultats obtenus au cours de la période considérée ont été les suivants :

a) L'application mobile ECASStats a permis d'élargir l'accès aux données sur le développement en Afrique pour le grand public et les décideurs, en complément des publications et des tableaux de bord habituels ;

b) Le tableau de bord de gestion de la performance mis au point pour le ministère des Affaires étrangères du Malawi a remplacé le système papier compartimenté de suivi de la performance par un système intégré et fondé sur les données ;

c) Des statisticiens et statisticiennes venus de toute l'Afrique ont reçu une formation pratique portant sur les outils modernes de la science des données, notamment Python, l'apprentissage automatique et le moissonnage des données.

6. Diffusion et communication des données

39. Les travaux sur la diffusion et la communication des données ont mis l'accent sur l'amélioration de l'accès aux statistiques et de leur utilisation en Afrique grâce à des plateformes interopérables de suivi des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, à des tableaux de bord analytiques interactifs et à des actions de sensibilisation sur l'importance des statistiques officielles.

Produits

40. Les produits obtenus au cours de la période considérée ont été les suivants :

- a) L'outil de suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable en Afrique, une plateforme en ligne en temps réel couvrant la totalité des 17 objectifs et des 169 cibles ;
- b) Le rapport sur l'état d'avancement de la réalisation des objectifs de développement durable et les bulletins périodiques Flash statistiques-Afrique ;
- c) Des tableaux de bord interactifs Power BI sur les prix à la consommation et l'inflation et sur le commerce intra-africain ;
- d) Des feuilles de route pour le lancement de tableaux de bord nationaux sur les objectifs de développement durable dans sept pays pilotes ;
- e) L'application mobile ECASStats accessible au public ;
- f) Un tableau de bord de gestion de la performance à l'intention du ministère des Affaires étrangères du Malawi.

Effets attendus et premiers résultats

41. Les effets attendus et les premiers résultats obtenus au cours de la période considérée ont été les suivants :

- a) Quarante et un pays sont désormais en mesure de mettre en place des pages de données nationales récapitulatives conformément aux normes de diffusion des données du FMI. L'île Maurice est devenue le premier pays africain à adhérer à la Norme spéciale de diffusion des données Plus du FMI, après avoir renforcé les capacités sur l'échange de données statistiques et de métadonnées, ainsi que sur la plateforme de données ouvertes ;
- b) Des tableaux de bord interactifs sur l'inflation et le commerce ont rendu des données auparavant statiques plus facilement accessibles aux décideurs et aux analystes. Par exemple, les tableaux de bord indiquent que la valeur du commerce intra-africain se chiffrait à 185,7 milliards de dollars en 2023 et que seuls 15,5 % des exportations africaines restaient au sein du continent ;
- c) Les activités de sensibilisation menées par la CEA en faveur de la souveraineté des données ont permis d'attirer l'attention des instances de coordination statistique du système des Nations Unies sur les obstacles à l'accès aux données d'enquêtes financées par des bailleurs de fonds.

7. Partenariats et mobilisation de ressources

42. Conscient que la mise en œuvre du plan statistique à moyen terme nécessite des ressources excédant le budget ordinaire de la CEA, le Centre africain pour la statistique a renforcé les partenariats afin de mobiliser des ressources additionnelles, de tirer parti de compétences techniques spécialisées complémentaires et d'accompagner la coordination du renforcement des capacités statistiques au niveau continental.

Produits

43. Les produits obtenus au cours de la période considérée ont été les suivants :

- a) Des plans de travail pluriannuels avec l'Office national des statistiques du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, la Communauté de l'Afrique de l'Est, Vital Strategies et Bloomberg Philanthropies ;

b) Des produits techniques élaborés conjointement avec des partenaires dans les domaines d'activité décrits ci-dessus, notamment des guides, des tableaux de bord et des évaluations.

Effets attendus et premiers résultats

44. Les effets attendus et les premiers résultats obtenus au cours de la période considérée ont été les suivants :

a) Les partenariats ont élargi la portée technique du Centre africain pour la statistique au-delà de ce qui aurait pu être réalisé avec le seul budget ordinaire de la CEA. En particulier, la collaboration avec l'Office national des statistiques du Royaume-Uni a permis de fournir une assistance dans le domaine des statistiques économiques à plus d'une bonne dizaine de pays ;

b) Les modalités selon lesquelles les fonctions de secrétariat pour la Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique sont assurées collectivement par la CEA, l'Institut de statistique de l'Union africaine et la Banque africaine de développement ont permis de renforcer la coordination au niveau continental et d'harmoniser les efforts des partenaires dans le cadre de la Stratégie, réduisant le risque de chevauchements ;

c) Trente pour cent des fonds supplémentaires nécessaires ont été mobilisés pour l'enregistrement des faits d'état civil et statistiques de l'état civil, l'espace régional de données communes et le renforcement des capacités en matière de statistiques agricoles.

45. Bien que des résultats concrets aient été obtenus à ce jour, il reste encore des progrès à faire. C'est le cas, par exemple, de l'adhésion aux principes qui sous-tendent les cadres nationaux d'assurance de la qualité ou à l'application de ces principes, de l'adaptation des infrastructures au sein des systèmes statistiques nationaux, de l'élaboration de stratégies nationales de développement de la statistique intégrant la feuille de route pour la transformation et la modernisation des statistiques officielles entre 2023 et 2030, ainsi que de la mise en place d'infrastructures de données et de technologies adaptées dans les pays africains. D'autres produits nécessitent un examen et des consultations plus approfondis avant d'être suffisamment élaborés au niveau continental pour pouvoir être mis en œuvre à l'échelle des pays. Sont notamment concernés les cadres juridiques génériques relatifs aux statistiques officielles, les modèles de lois modernes sur les statistiques, les modèles et mécanismes visant à accroître le soutien financier aux systèmes statistiques, des exemples concrets et des principes de leadership transformateur dans les systèmes statistiques nationaux, ainsi qu'une meilleure aptitude à exploiter et traiter les données chez les décideurs.

V. Difficultés rencontrées et enseignements à retenir

A. Contraintes institutionnelles, techniques et financières

46. Trois contraintes transversales affectent les sept domaines d'activité. Premièrement, il existe des contraintes institutionnelles et financières, car de nombreux systèmes statistiques nationaux continuent de fonctionner avec des capacités institutionnelles limitées et des ressources budgétaires intérieures modestes allouées aux statistiques, ce qui se traduit par une forte dépendance vis-à-vis des financements extérieurs. De ce fait, les réformes pluriannuelles, telles que les transitions entre les systèmes de comptabilité nationale et la mise en œuvre de cadres nationaux d'assurance de la qualité, sont à la merci des interruptions de financement. Deuxièmement, il existe des contraintes techniques, car la fragmentation et l'obsolescence de l'infrastructure informatique, le manque de fiabilité de la connectivité et la limitation de l'accès

aux technologies statistiques et géospatiales modernes réduisent l'efficacité de la collecte, du traitement et de la diffusion des données, en particulier dans les contextes fragiles et les zones reculées. Troisièmement, il existe des contraintes liées à la gouvernance des données, car la faiblesse des cadres juridiques, institutionnels et opérationnels relatifs au partage des données, à la confidentialité et à l'interopérabilité continue d'empêcher l'intégration des données administratives, des données de l'enregistrement des faits d'état civil et des données géospatiales dans les statistiques officielles.

47. Ces contraintes transversales transparaissent dans les problèmes spécifiques ci-après :

- a) Une forte dépendance vis-à-vis des financements extrabudgétaires, les financements des partenaires, à court terme et imprévisibles, rendant difficile le soutien des réformes pluriannuelles ;
- b) Une pénurie de professionnels possédant des compétences avancées en science des données, en intelligence artificielle, en analyse des mégadonnées et en gestion de la classification ;
- c) La faiblesse des modalités de partage des données entre les instituts nationaux de la statistique et les producteurs de données administratives, notamment les autorités chargées de l'enregistrement des faits d'état civil ;
- d) Une incertitude quant à la pérennité des infrastructures numériques mises en place dans le cadre des activités de formation à court terme, une fois que le soutien du Centre africain pour la statistique et la fourniture de matériel auront pris fin.

B. Tirer les enseignements propres à améliorer la mise en œuvre en 2026-2027

48. Plusieurs enseignements tirés de la première période considérée servent de base à la mise en œuvre au cours des deux années restantes du plan statistique à moyen terme. Premièrement, une formation de base ne suffit pas à elle seule, car les pays ont besoin d'un suivi et d'un accompagnement prolongés pour appliquer les nouveaux outils, compléter les données manquantes et actualiser leurs stratégies de développement de la statistique. La gestion des métadonnées et des microdonnées doit également être considérée comme une fonction de base permanente plutôt que comme un résultat attendu ponctuel. Deuxièmement, les initiatives et institutions régionales, telles que le Centre de formation statistique de l'Afrique de l'Est et la Plateforme régionale intégrée pour l'utilisation innovante des technologies d'observation de la Terre et le registre des agriculteurs pour la production et la validation des données sur les cultures, ont démontré leur importance pour transposer à plus grande échelle les approches normalisées d'un pays à l'autre et devraient être encore renforcées. Troisièmement, des activités continues de sensibilisation au plus haut niveau doivent être menées pour obtenir un financement national durable et une appropriation institutionnelle de la modernisation statistique au lieu d'être traitées comme un projet ponctuel financé par des bailleurs de fonds. Enfin, les innovations portant sur des données confidentielles, telles que le contrôle de la divulgation des données statistiques pour les microdonnées de recensement, nécessitent de trouver un juste équilibre entre l'utilité et la confidentialité des données et devraient être transposées à grande échelle progressivement avec les garanties techniques appropriées.

VI. Alignement du plan statistique à moyen terme sur le plan-programme et le cycle budgétaire de la Commission économique pour l'Afrique

49. Des progrès importants ont été accomplis pendant la première moitié du plan statistique à moyen terme dans ses trois composantes et dans divers domaines d'activité statistique, grâce à la mobilisation de ressources et aux efforts déployés pour sa mise en œuvre. Les résultats obtenus jusqu'à présent doivent être consolidés afin de renforcer les systèmes, les institutions, les processus et les infrastructures nécessaires pour répondre efficacement aux besoins en matière de données et de statistiques des décideurs et des autres utilisateurs de données.

50. Au niveau des programmes, la période restante du plan coïncide avec le cycle de programmation et le cycle budgétaire des Nations Unies pour 2027 et 2028. Les autres priorités du plan seront donc ajoutées au domaine des résultats statistiques de la CEA dans les plans-programmes et les budgets pour ces années-là.

51. Le plan statistique à moyen terme pour 2025-2027 a été élaboré et approuvé par la Commission africaine de statistique à sa neuvième session en tant que cadre stratégique triennal et se poursuivra jusqu'à la fin de 2027. En revanche, les plans-programmes et les budgets des Nations Unies sont élaborés et approuvés chaque année. La période restante du plan coïncide donc avec le cycle de programmation et le cycle budgétaire pour 2027 et 2028. Les priorités du plan qui restent en suspens à la fin 2026 sont reportées, non pas sous la forme d'un programme de travail distinct, mais sous la forme de résultats attendus, d'indicateurs et de réalisations escomptés dans le domaine des résultats statistiques de la CEA pour le cycle de programmation et le cycle budgétaire correspondants.

52. Dans la pratique, cet alignement s'inscrit dans la continuité des travaux déjà en cours. Comme indiqué à la section III, la restructuration du Centre africain pour la statistique incluait notamment une cartographie systématique des résultats attendus au titre du sous-programme 4 sur les données et les statistiques pour les nouvelles sections et unités du Centre. Une approche similaire sera adoptée pour aligner le plan statistique à moyen terme sur le cycle de programmation et le cycle budgétaire pour 2027 et 2028. Les priorités encore en suspens du plan seront examinées à la lumière des catégories utilisées dans les projets de budget-programme (documentation destinée aux organes délibérants, services fonctionnels pour les réunions, projets opérationnels et projets de coopération technique, activités de formation, publications et supports de formation techniques) et, lorsqu'elles restent d'actualité, elles se traduiront par des produits spécifiques, des indicateurs de succès et les ressources nécessaires correspondantes. Les résultats attendus qui ont été atteints, comme indiqué à la section IV, ne seront pas reportés, tandis que ceux qui ne sont pas encore atteints et les nouvelles priorités seront intégrées, selon qu'il conviendra, dans les plans-programmes et budgets ultérieurs, dans le cadre du processus habituel de planification des programmes de la CEA. Ce processus tiendra également compte des moyens nécessaires à l'exécution du mandat de l'Initiative ONU80 décrite ci-dessus. Le plan statistique à moyen terme sert ainsi de point de départ aussi bien pour la programmation et l'établissement du budget que pour la coopération à long terme avec les partenaires et la mobilisation des ressources.

VII. Points de décision pour la Commission statistique

53. La Commission africaine de statistique est invitée à :

a) Prendre note des progrès de la mise en œuvre du plan statistique à moyen terme pour 2025-2027 et donner des indications sur la possibilité de continuer à utiliser des plans statistiques à moyen terme comme instruments de planification stratégique et de mobilisation des ressources afin d'aider la CEA dans l'exécution de son mandat relatif au développement de la statistique ; et

b) Donner des orientations sur les questions émergentes qui pourraient devenir des priorités pour le développement de la statistique dans un délai de trois à cinq ans.
